



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE DÉCEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Preissac :

QUE la date de la prochaine séance régulière de l'assemblée du conseil municipal, soit **le mardi 9 décembre 2025 à 19h30**, se tiendra à la salle du **Complexe multifonctionnel Agnico Eagle** située au **16 rue des Rapides à Preissac**.

Donné à Preissac, ce 3^e jour de décembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin
Directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du Code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3^e jour de décembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Gérard Pétrin
Directeur général et greffier-trésorier
